



Rentrée 2021

Bulletin n° 1 du 15 juillet 2021

Les échos de Marcel

Bulletin de liaison avec parents et jeunes du Lycée

Edito

Choisir Callo, c'est faire le choix d'un lycée Mennaisien, exigeant et reconnu pour la qualité de sa formation. De par sa complexité, l'année 2020–2021 que nous venons de vivre, restera dans les annales comme l'année Covid.

La stratégie développée par le Lycée Marcel Callo depuis la rentrée de septembre, a été efficace. L'enseignement en présentiel pour tous les élèves a pu permettre de maintenir un rythme de travail sérieux, malgré toutes les contraintes sanitaires nécessaires et obligatoires.

La plus belle des récompenses a donc été, en ce début juillet, d'obtenir des résultats exceptionnels aux examens dont :

- 100 % de réussite en CAP
 - 100 % de réussite aux Baccalauréats (général, technologique et professionnel)
- avec 241 mentions donc 37 mentions « très bien » (record du lycée)

Quelle belle réussite, quelle joie à partager !

Je tiens avant tout à dire un grand bravo aux jeunes pour ces résultats très satisfaisants et à adresser ma plus grande reconnaissance à l'équipe enseignante et éducative pour la qualité du travail réalisé.

De nombreux jeunes, au regard de l'excellence des résultats obtenus, ont été admis dans de grandes écoles, dans des classes préparatoires, dans des IUT ou dans les BTS de leur choix. Je leur dis à nouveau bravo, continuez ainsi !

Les vacances arrivent et avec elles, un temps de repos et de liberté bien mérité pour tous.

Espérons que grâce à la mobilisation de tous, les contraintes sanitaires puissent être allégées pour cet été et pour la rentrée prochaine.

Quelle que soit la situation à venir, l'engagement du Lycée Marcel Callo n'en sera pas moins performant mais bien au contraire : il nous faudra persévérer pour permettre demain, d'accompagner les jeunes vers les voies de réussite tout en développant au maximum leur potentiel.

Anticiper l'avenir est nécessaire, le rendre possible demeurera notre objectif premier.

À nouveaux toutes mes félicitations aux diplômés !

**Excellentes vacances à tous ;
prenez soin de vous et de vos proches !**

**Vincent Maisonneuve
Chef d'établissement**



Vie scolaire à Marcel Callo



Date de fermeture du Lycée :

Vendredi 16 juillet 2021

Date de réouverture du Lycée :

Lundi 23 août 2021

STANDARD OUVERT A PARTIR DU MARDI 24 AOUT

Renseignements

⇒ À l'accueil-standard du Lycée pour tout renseignement administratif :

du lundi au vendredi de 7h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h15 (16h45 le vendredi)

⇒ Au Chef d'établissement, M. MAISONNEUVE et Mme BELAUD, directrice-adjointe

pour toute question que vous souhaiteriez leur soumettre : scolarité, orientation, comportement, discipline, finances. Ils peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Prendre rendez-vous auprès de Mme Guillotin, secrétaire de direction au 02 99 71 15 33. ou

i.belaud@lyceemarcelcallo.org

⇒ Au responsable d'études concerné pour la scolarité et l'orientation :

M. JUDAIS, directeur des études de l'enseignement supérieur (scolaires et apprentis)

m.judais@lyceemarcelcallo.org

M. RICAUD, directeur des études des classes du lycée professionnel et de la FCIL MCPM

b.ricaud@lyceemarcelcallo.org

Mme JULÉ, directrice des études des classes du lycée général et technologique

s.jule@lyceemarcelcallo.org

⇒ Au CPE d'externat, M. Olivier CLÉRO, pour toutes les questions relatives à la vie du Lycée (Hors cours)

o.clero@lyceemarcelcallo.org

⇒ Au CPE d'internat, M. Laurent JAEN, pour les questions relatives à l'Internat. Merci de le contacter après 17h30 au 02 99 72 39 02.

laurent.jaen@lyceemarcelcallo.org

⇒ Au responsable des absences, M. Pascal LECADRE, pour le suivi des présences des lycéens, étudiants et apprentis et le contrôle des absences au 02 99 71 15 66

pascal.lecadre@lyceemarcelcallo.org

⇒ Au service Comptable, Mme Elisabeth TUAL ou Catherine PENHALEUX pour tout ce qui est financier

comptabilite@lyceemarcelcallo.org

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 45 à 17 h

⇒ Au service Examens, Mme Laurence BOUTHEMY

Pour tout ce qui est inscriptions aux examens, aménagements et réorientation.

⇒ Au service Scolarité, Mme Anne BIARNEIX

Pour tout ce qui concerne coordonnées administratives, conventions de stages et Parcoursup.

Par ailleurs, il est possible de rencontrer en particulier le professeur principal ou un autre professeur : vous prenez alors directement rendez-vous avec ce professeur, de préférence par l'intermédiaire de votre jeune, par Pronote ou si nécessaire par l'intermédiaire du standard-accueil.

Les horaires de cours

Les cours ont lieu de 8 h 00 à 16 h 15 en semaine continue du *lundi au vendredi*. Et les lundi, mardi, et jeudi, beaucoup d'élèves ont cours jusqu'à 17 h 15.

Des devoirs surveillés sont programmés toutes les semaines pour toutes les classes.

Quand les élèves n'ont pas cours pendant certaines heures de la semaine, de façon régulière ou exceptionnelle, ils vont étudier en salles de permanence.

L'emploi du temps de chaque classe sera communiqué à la rentrée. Il sera provisoire jusqu'au 17 septembre et, avec des variantes possibles, deviendra définitif à compter du 20 septembre.

Règlementation sur le tabac

La loi précise l'interdiction de fumer et le règlement général précise les contours de son application au Lycée, à savoir l'application stricte de la loi Evin.

Prévention des vols

Le Lycée n'est pas responsable en cas de vol

Il revient donc à chaque lycéen de surveiller ses affaires, de les marquer, d'en noter marque et type et numéro pour pouvoir renseigner le service de la vie scolaire le cas échéant.

Nous insistons sur deux précautions élémentaires :

- d'une part de ne pas apporter au Lycée des objets ou matériels trop coûteux.

- d'autre part de ne pas laisser traîner ses affaires (sacs, etc...) en dehors des casiers.

⇒ Caméras

Un système de vidéosurveillance est en place. Mais il ne dispense jamais de la nécessité pour chacun de respecter les précautions élémentaires susdites.

Vie scolaire à Marcel Callo

Règlement de vie des élèves

Le règlement 2021-2022 a été accepté par principe par chaque famille lors de la confirmation d'inscription à Marcel-Callo. Parents, élèves, étudiants et apprentis doivent donc en prendre connaissance.

Le fonctionnement de l'internat

⇒ Le travail

Après la journée de cours et devoirs, à partir de 17h50, les internes disposent chaque jour de 2 temps de travail obligatoire, l'un avant et l'autre après le repas du soir et d'un temps de détente ; ils peuvent augmenter leur temps de travail dans leur chambre entre 21h et 22h30 (cette période est un moment personnel pendant lequel chacun peut travailler, lire, ou dormir). L'ordinateur personnel est autorisé dans la chambre, après déclaration au responsable et sous conditions (cf. règlement de l'internat).



⇒ La détente et les loisirs

→ À l'intérieur de l'établissement, les élèves internes disposent de foyers équipés, d'un city stade, d'un skate park pour BMX, de VTT, d'un gymnase avec un terrain de foot, de salles de télévision et de clubs : musique, théâtre et diverses animations.



→ À l'extérieur de l'établissement, tous les internes peuvent bénéficier d'une sortie en ville, le mercredi de 16 h 30 à 18 h, à condition que les parents les y autorisent en signant une décharge. Et pour les Internes autres que les secondes cette sortie en ville est aussi possible chaque jour après les cours de l'après-midi, de 16h15 ou 17h15 à 17h45.

Contact pour l'internat : **Laurent JAEN**

→ À noter que, pour des raisons personnelles ou scolaires ou disciplinaires, ces sorties peuvent être suspendues, individuellement ou collectivement, par les parents ou par les responsables du Lycée, pour une période plus ou moins longue.

Assurance accident du travail

⇒ Tous les élèves sont inscrits à la **Sécurité Sociale** pour le régime « accident du travail » exclusivement. La couverture "accident du travail" concerne tout accident survenant dans l'établissement pendant les moments de cours et de récréation. Elle ne couvre pas les trajets aller ou retour au Lycée.

En cas d'accident durant ces moments, le jeune doit se procurer les imprimés de la Sécurité Sociale à l'accueil du Lycée (il devra les conserver jusqu'à sa guérison). Dans ce cas, la Sécurité Sociale se charge des frais, et les démarches administratives sont faites par le Lycée.

La couverture "accident du travail" est aussi valable pendant tout stage obligatoire en entreprise avec convention (les précisions sont indiquées sur les conventions). Et dans cette situation, elle couvre aussi les trajets aller ou retour à l'entreprise.

Dans tous les cas, il faut avertir le Lycée.

Assurances RC et extrascolaires

⇒ Dans son conseil d'administration du 11 janvier 2012, l'OGEC du Lycée Marcel Callo a décidé de ne plus souscrire l'assurance individuelle accident de façon globale pour tous les élèves du Lycée.

Mais cette assurance est une obligation légale qui s'impose à tous les élèves et étudiants pour des activités extrascolaires.

choix 1 Pour la rentrée, fournir l'attestation de votre assureur. Merci de nous la retourner pour le **jeudi 2 septembre 2021**

choix 2 Pour ceux qui feront le choix de la Mutuelle Saint-Christophe, merci de compléter à la rentrée le document de la Mutuelle Saint-Christophe (prélevé sur la facture).

S'agissant de l'assurance « responsabilité civile » également obligatoire, nous vous conseillons vivement de vérifier qu'elle est bien incluse dans votre contrat logement.

Contact au Lycée : **Isabelle GUÉGAN**



Apel du Lycée Marcel Callo

**Bienvenue à tous les nouveaux élèves et à leurs familles !
Et félicitations aux nouveaux diplômés !**

L'APEL du Lycée Marcel Callo est une association de parents d'élèves bénévoles qui participe à la vie de l'établissement, en apportant son concours dans les différents domaines afin que l'année scolaire se déroule au mieux pour les lycéens. Les relations constructives entre les parents d'élèves et l'ensemble du personnel du Lycée permettent une bonne prise en charge des élèves, participant ainsi à l'accompagnement des enfants tout au long de leur cursus au sein de l'établissement.

Les parents membre de l'APEL participent aux différentes commissions de veille et de réflexion du Lycée (internat, restauration, santé, fonds social lycéen), collaborent aux projets de l'établissement, représentent l'association aux portes ouvertes pour offrir aux familles, à l'issue de la visite, un moment de partage autour d'une boisson et de petits gâteaux, et organisent une conférence-débat en lien avec l'éducation.

Par ailleurs, le rôle de l'APEL est aussi de soutenir financièrement les familles, en aidant les familles en difficulté mais aussi de participer au bien-être des élèves avec le financement de matériel et d'instruments pour la salle de musique.

Toute l'année, vous serez informés de nos actions dans « Les Echos de Marcel Callo ».

Nous ne manquerons pas de vous rappeler les rendez-vous importants.

Nous vous communiquerons également les coordonnées et les missions des parents de la nouvelle équipe du bureau de l'APEL, afin de pouvoir les joindre pour toute demande d'information.

Cette année scolaire **2021/2022** débutera par la traditionnelle Assemblée Générale annuelle, en fonction de la crise sanitaire.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour renforcer la dynamique de notre association.

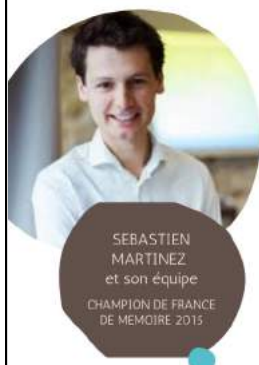
NOUS VOUS ATTENDONS !



une initiative Apel
destinée aux parents,
élèves, futurs étudiants
enseignants

**BOOSTEZ VOTRE
MEMOIRE**
...ET CELLE DE VOTRE ENFANT

Présidente : Marie-Véronique LE BRAS
apelyceemarcelscallo@gmail.com
06 81 53 02 93



**Réservez les dates !
Inscription en ligne à la rentrée**



ApeLycée Marcel CALLO
21 avenue Etienne Gascon - BP 80324
35603 REDON CEDEX

Tél : 02 99 71 41 33 - Fax : 02 99 72 33 78



Qu'est ce que l'APEL ?

REPRESENTER

L'APEL est le lien entre l'école et les élèves et leurs parents

- > Participe au conseil d'établissement
- > Prend part aux commissions de Restauration, Santé, internat... au sein du lycée
- > Participe à la vie du mouvement via des congrès, des réunions départementales et régionales
- > Est en lien avec l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C.)

ACCUEILLIR

- > Reçoit les familles lors des assemblées générales
- > Accueille les parents et les élèves au moment des journées «Portes Ouvertes»...
- > Conseille par le S.I.C.F. (Service d'Information et Conseil aux Familles) à la disposition de toutes les familles pour l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes

ANIMER

- > Met en place des conférences-débats
- > Organise des manifestations diverses (loto...)
- > Anime des débats à thème liés au mouvement des APEL (Orientation, Sécurité, Autorité...)

INFORMER

- > Par le biais du magazine bimensuel d'information et de détente «Famille & Education» pour les familles adhérentes. Ces 5 revues traitent de l'actualité scolaire de la maternelle au bac, des relations parents-enfants, des loisirs, etc...
 - > Information de nos actions par l'insertion d'articles dans les bulletins internes du Lycée appelés « Les Echos du lycée Marcel Callo »
 - > Par le site internet du lycée
 - > Par le site internet national des APEL www.apel.asso.fr (pratique et concret, il répond aux questions des parents)
 - > N° Azur APEL SERVICE 0810 255 255, du lundi au vendredi, de 10h à 19h
- Des conseillères scolaires, des psychologues et des juristes à votre service

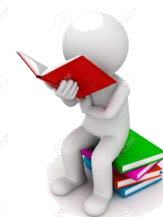
L'APEL fait partie d'un mouvement national (APEL National), régional (APEL Bretagne) et départemental (APEL Ille et Vilaine) basé à Rennes. Association de loi 1901 (activité totalement bénévole).

Apel 35 – 45 rue de Brest – C.S 34210 RENNES CEDEX
Tél: 02 99 33 75 13 Fax: 02 99 33 24 58
E-mail : apel35@orange.fr

Les manuels scolaires

Aucune démarche n'est à effectuer par les familles avant la rentrée.

Plusieurs professeurs ont fait le choix de manuels numériques qui seront installés sur leur tablette à la rentrée. Les manuels scolaires papiers **sont prêtés gratuitement** par le Lycée (sauf les cahiers de travaux pratiques) et seront distribués à la rentrée. Ces manuels devront être rendus à la fin de l'année en bon état. En cas de détérioration ou de perte, ces manuels seront facturés à la famille.



Aides à la scolarité et documents administratifs

Les bourses nationales

⇒ Nouveaux élèves

Si votre enfant est boursier à la rentrée 2021, vous devez remettre au Lycée (à Mme Tual), la photocopie de la notification d'acceptation de bourses que vous avez reçue de l'académie pour éviter tout retard dans le paiement des bourses.

Une campagne complémentaire de bourse va avoir lieu en septembre 2021 pour les élèves venant d'un ministère autre que l'éducation nationale (MFR– Lycée Agricole...). Aussi, en cas d'événement grave, durable et imprévisible (séparation, décès, chômage), il sera possible d'effectuer une demande de bourses de lycée lors de cette campagne complémentaire.

⇒ Élèves déjà scolarisés à Marcel Callo en 2020-2021

Les familles concernées par une révision de ressources recevront un dossier début septembre 2021. Elles doivent le compléter et le retourner au Lycée sans tarder, accompagné des documents énumérés dans le dossier.

Les autres aides

Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants pensionnaires dans notre Lycée bénéficient :

- d'une réduction de 20% sur la pension accordée à chaque enfant pensionnaire pour 2 pensionnaires.
- d'une réduction de 30% sur la pension accordée à chaque enfant pensionnaire pour 3 pensionnaires.
- Le fonds social lycéen (pour les situations difficiles) : un dossier sera à faire en cours d'année.
- L'aide au 1^{er} équipement du Conseil Régional (pour tous les élèves entrant en 2^{de} CAP ou 2^{de} Bac Pro).

D'autre part :

- Certains comités d'entreprise et certaines caisses de retraite ou retraite complémentaire attribuent des aides aux enfants scolarisés et aux étudiants. Renseignez-vous auprès de ces organismes.

Contact au Lycée :

Elisabeth Tual ou Catherine Penhaleux



Certificats de scolarité :

Vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant sur le logiciel PRONOTE. Pour les nouveaux, vos identifiants vous seront remis à la rentrée et vous pourrez notamment télécharger le certificat de scolarité dès le mois de septembre. Cependant, une version papier vous sera remise lors des journées de rentrée.

Photos de classe : Un photographe prendra un cliché de chaque élève et de chaque classe le **Mercredi 8 septembre**. Les familles seront ensuite libres d'acheter ou non les photos proposées.

Informations aux parents

⇒ Envoi des informations en double destinataire

Conformément au B.O. n°38 du 28/10/1999, nous faisons « *parvenir systématiquement aux deux parents les résultats scolaires de leurs enfants, sans exiger une demande préalable du parent chez lequel l'enfant ne réside pas* ». Nous transmettons donc l'ensemble des documents relatifs à la scolarité d'un élève (circulaires et copies des bulletins) à ses deux parents, s'ils sont séparés, et si nous disposons des deux adresses dans le dossier d'inscription.

Factures

Chaque trimestre, les factures vous seront adressées par mail. Pour les familles qui souhaitent une édition, merci de vous signaler auprès du service comptable.

Contact au Lycée : Elisabeth Tual ou Catherine Penhaleux

Fournitures diverses

⇒ pas de liste de fournitures scolaires :

Pour prévoir vos achats, sachez que les fournitures nécessaires à la scolarité sont les mêmes que celles qu'on vous a toujours demandées, à savoir essentiellement des cahiers, classeurs et feuilles pour les devoirs et contrôles. Et les petits matériels dont vous disposez (colle, ciseaux, etc...) seront toujours nécessaires. À la rentrée, le cas échéant, les professeurs préciseront à leurs élèves certaines fournitures spécifiques dont ils auraient besoin.

⇒ Le cutter est interdit au Lycée.

⇒ Chaque lycéen doit prévoir deux cadenas de sécurité (et un de plus pour les 2ndes pro).

Pour les classes de Seconde

⇒ Calculatrices

Conformément aux programmes officiels, une calculatrice graphique programmable disposant d'un « mode examen » est exigée pour l'ensemble de la scolarité au Lycée.

Par ailleurs, l'apprentissage du langage informatique « Python » étant un objectif affiché par les programmes, les enseignants de mathématiques préconisent pour la rentrée :

Classes	Référence
En 2de CAP	Calculatrice utilisée au collège
En 2de Bac Pro	TI-83 Premium CE Edition Python Tarif : 71 €
En 2de générale	TI-83 Premium CE Edition Python Tarif : 71 €

Possibilité de commander par le biais du lycée à la rentrée !

Pour les Secondes Professionnelles

⇒ Outillage

La caisse à outils ainsi que l'outillage nécessaire pour les ateliers, est pris en charge par le Conseil Régional et par le lycée. Les familles n'ont donc pas à acheter le matériel nécessaire.

⇒ Tenue de travail en atelier

Un vêtement de travail, adapté à chaque formation, est obligatoire pour les travaux pratiques d'atelier. Ces tenues de travail "uniformisées" seront obligatoirement achetées au Lycée à la rentrée et seront portées sur la facture de novembre. Vous ne devez donc pas en acheter à l'extérieur. Il en sera de même pour les équipements de protection. Le port de chaussures de sécurité est obligatoire dans tous les ateliers du lycée. Elles pourront être achetées au Lycée.

Vie à l'internat

Éléments du trousseau

Évitez les objets de grande valeur et marquez toutes vos affaires.

- ☑ 1 Couette (ou couverture)
 - ☑ 2 Housses de couette (ou draps plats)
 - ☑ 2 Draps housse (dimension : matelas de 198 x 90)
 - ☑ 2 Taies de traversin (à mettre sur celle déjà posée par le Lycée).
 - ☑ Oreiller + 2 Taies si besoin (le Lycée ne fournit que le traversin)
- Afin d'anticiper les éventuels oublis de linge, chaque jeune se doit d'avoir des draps de rechange à l'internat.
- ☑ Sous-main (obligatoire sur le bureau de la chambre)
 - ☑ Lampe de bureau / de chevet si besoin
 - ☑ Réveil ou radioréveil (pas de téléviseur)
 - ☑ Multiprise et/ou rallonge si besoin



- ☑ Quelques cintres pour suspendre les vêtements
- ☑ Quelques médicaments pour pallier aux petits maux éventuels (de tête, de ventre, ...)
- ☑ Médicaments personnels si un traitement en cours est suivi par votre jeune
- ☑ Linge de corps et vêtements de rechange
- ☑ Survêtements, shorts, maillot et chaussures de sports
- ☑ Nécessaire de toilette et de douche (gobelet)

- ☑ Pyjama
- ☑ Une paire de chaussons
- ☑ Un sac pour les vêtements et le linge, un pour les affaires de sports, et un pour les affaires de classe (ces 3 sacs doivent être étiquetés : Nom et Prénom de l'élève)
- ☑ Radios et MP3 sont tolérés
- ☑ Le téléphone portable est autorisé en dehors des temps de travail obligatoires et avant 22 heures.
- ☑ L'ordinateur personnel et/ou tablette personnelle, dans la chambre n'est pas indispensable pour le cursus scolaire mais reste autorisé, après déclaration au CPE de nuit.

Affectation de l'internat

Vous trouverez ci-dessous l'affectation des internes sur nos différents lieux :

2PM - 2PU - 2PE et MV1 logés sur le site de La Roche du Theil à Bains-sur-Oust (navette organisée par le Lycée).

2PV - 2PS - 2 GT - 1GT et 1PS logés sur le site du Lycée Marcel Callo.

MV2-1PM 1PU 1PE 1PV 1PTM - TERM PRO et LGT logés sur le site des Bruyères près du Lycée.

Internes filles de 2nde Pro—2nde GT et MV1 logées sur le site des Bruyères près du Lycée

Internes filles de 1ere, Term et MV2 logées sur le site du bâtiment C du Lycée Marcel Callo.

Vaccination

A la fin des vacances, les consignes ministérielles nous parviendront et nous vous transmettrons alors les contraintes sanitaires pour la reprise.

Afin de protéger l'ensemble de la communauté du Lycée Marcel Callo, nous vous invitons fortement à profiter des vacances pour aller vous faire vacciner.

Vous vous posez des questions sur la vaccination contre la Covid-19 ? [FAQ vaccination du site du ministère des Solidarités et de la Santé](#)

Pour aller plus loin, le site Vaccination info service : <https://vaccination-info-service.fr/>



Les transports scolaires

Les demandes administratives se font par les familles selon le lieu d'habitation. Renseignements et inscription en ligne :



35-56	44 En fonction du Lieu d'habitation
https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine	https://aleop.paysdelaloire.fr/ https://www.redon-agglomeration.bzh/transports-scolaires

Navette quotidienne du Parc Anger au Lycée

Pour ceux qui arrivent au Parc Anger le matin (lieu d'arrêt des cars de ramassage scolaire), il existe un service de bus qui dessert les différents établissements. Le(s) car(s) desservant le Lycée Marcel Callo portent l'indication "Marcel-Callo – Bellevue". Ce service fonctionne tous les jours, et les cars sont à la disposition des élèves qui le souhaitent sans inscription ni coût supplémentaire.

Contact au Lycée : **Isabelle Guégan**

Atx élèves internes de seconde

À la découverte de Redon

Parce qu'il est bon de savoir où on met les pieds, parce que Redon présente bien des intérêts à côté desquels il serait dommage de passer, parce que le temps se prêterait à une belle balade ...

L'équipe de vie scolaire organisera le mercredi 8 septembre un après-midi « découverte de Redon ».

Les internes de toutes les classes de 2ndes partiront donc de 13h30 à 16h30 réaliser un jeu de piste par équipe pour se familiariser avec la ville de Redon et ses lieux ressources.

Il s'agira d'une sortie pendant laquelle, exceptionnellement, dans le créneau horaire et à la date précisés ci-dessus, l'ensemble des internes de seconde pourra, hormis si vous exprimez votre désaccord par écrit à Olivier Cléro – CPE, sortir de l'établissement. Par la suite, comme prévu dans le règlement et avec autorisation parentale (cf. « Internat pour les classes de secondes »), les sorties des internes de secondes se limiteront au mercredi de 16h15 à 17h45.

Pour des premières images : https://youtu.be/G_W9q9nfHTg



Les dates des stages en entreprise en 2021-2022

N'hésitez pas à vous y prendre très tôt pour rechercher vos entreprises d'accueil, et n'oubliez pas que tout stage doit être conventionné pour être légalement autorisé et couvert par les assurances.

◆ Seconde BPro Véhicules 2PV

Seconde BPro MELEC 2PE,

Seconde BPro Maintenance 2PM

du lundi 16 mai au vendredi 24 juin 2022

Seconde CAP Maintenance Véhicules MV1

du lundi 16 mai au vendredi 24 juin 2022

◆ Seconde BPro Aéronautique Structure 2PS

du lundi 25 avril au vendredi 20 mai 2022

◆ Seconde BPro Technicien d'Usinage 2PU

du lundi 23 mai au vendredi 24 juin 2022

◆ Terminale CAP Maintenance Véhicules MV2

du lundi 21 février au vendredi 8 avril 2022

◆ Première BPro Aéronautique structure

1PS1 : du lundi 8 nov au vend 3 décembre 2021 et
du lundi 21 février au vendredi 18 mars 2022

1PS2 : du lundi 27 sept. au vend 22 octobre 2021
du lundi 17 janv. au vend 11 février 2022

◆ Premières BPro Traitement des matériaux 1PTM

du vendredi 8 novembre au 3 décembre 2021
et du lundi 21 février au vendredi 18 mars 2022

Contact au Lycée : **Anne BIARNEIX**

◆ Premières BPro 1P MUEV

du lundi 3 janvier au vendredi 11 février 2022

du lundi 21 février au 4 mars 2022 (dans la même entreprise)

1PU du 14 au 18 mars 2022 (stage - voyage organisé par les enseignants)

◆ Term. BPro TP MUEV

du lundi 18 octobre au vend 29 octobre

du lundi 8 nov au 17 décembre 2021

TPU du 14 au 18 mars 2022 (stage - voyage organisé par les enseignants)

◆ Term. BPro TPS Aéronautique structure

du lundi 8 nov au vendredi 10 déc 2021

et du lundi 21 février au vendredi 25 mars 2022

◆ FCIL Préparation Moteurs de Compétition

du lundi 22 nov. au vendredi 17 déc. 2021 et du

du lundi 7 mars au vendredi 29 avril 2022 (ou plus)

◆ BTS 1 Électrotechnique

du lundi 23 mai au vendredi 17 juin 2022

◆ BTS 1 Maintenance des systèmes

du lundi 23 mai au vendredi 17 juin 2022

◆ BTS 2 Électrotechnique

du lundi 17 janvier au vendredi 4 février 2022

et du 21 février au 11 mars 2022.

◆ BTS 2 Maintenance des systèmes

du lundi 17 janvier au vendredi 4 février 2022

et du 21 février au 11 mars 2022.

Conventions disponibles en septembre 2021

Les examens

La loi oblige les jeunes français à se faire recenser et à participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le **recensement** est obligatoire à 16 ans : dans le mois de leur 16ème anniversaire, les jeunes doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Et cette démarche est validée par une attestation de recensement dont la présentation sera obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours.

La participation à la **JDC** est elle aussi obligatoire sur convocation du bureau régional du service national. Et cette démarche est certifiée par une attestation de participation dont la présentation sera aussi obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours.

➡ En conséquence, lors des inscriptions aux divers examens et concours, les élèves et étudiants doivent fournir les photocopies de ces documents du Service National. Ces dispositions ne supportant aucune dérogation. **À chacun d'entre vous donc de conserver bien précieusement ces certificats relatifs au Service National !!**

Les demandes d'aménagement des épreuves

Pour les élèves qui peuvent et souhaitent bénéficier d'aménagements d'examens, merci de vous faire connaître dès la rentrée pour constituer un dossier.

Attention : beaucoup d'examens se passent en CCF (Contrôle en Cours de Formation), en 1ère et en Terminale par exemple pour un Bac Pro. Pensez à faire la demande dès la classe de seconde.

Voici les documents demandés pour constituer un dossier de demande d'aménagement :

- Demande écrite constituée à l'aide d'un formulaire (à nous demander) ;

- Dossier médical récent (moins d'1 an). Pour les demandes d'aménagement pour *dyslexie*, **un bilan d'orthophoniste datant de moins d'1 an sera exigé.**

Si votre jeune peut bénéficier de mesures particulières pour la session d'examen de juin 2022, il doit constituer son dossier rapidement pour qu'il soit validé et pour bénéficier de l'aménagement sur toute l'année scolaire.

Contact au Lycée : **Laurence BOUTHEMY**

Éducation Physique et Sportive

⇒ **Certificats médicaux :**

Pour les **élèves dispensés d'EPS à l'année**, merci de rapporter dès la rentrée **un certificat médical précisant bien la cause de la dispense et la durée** (si confidentiel : le médecin traitant peut mettre ce certificat sous enveloppe cachetée à l'ordre du médecin scolaire en précisant le nom et prénom de l'élève).

Pour les élèves dispensés ponctuellement, merci de remettre obligatoirement votre certificat à votre professeur d'EPS. Si vous n'avez pas pu aller chez le médecin, merci de rédiger un mot explicatif à notre intention (valable pour une séance seulement). La décision de dispenser votre enfant reviendra, en dernier lieu, à l'enseignant d'EPS.

⇒ Point très important pour les élèves qui se trouvent en année d'examen (CAP, Baccalauréat) : seul un certificat médical sera pris en compte afin de bénéficier d'une séance de rattrapage. Toute absence de certificat médical entraînera une note « zéro » à l'épreuve d'EPS.

Fournitures à prévoir pour cette rentrée

→ En **2ndes pros, générales et CAP** : merci de prévoir une raquette de badminton (en fonction du programme, les élèves de terminales pourraient aussi en avoir besoin). Possibilité d'en acheter une auprès des professeurs d'EPS (10 euros sur facture).

→ En **1ères S, STI2D & et Bacs Pros** : sur proposition de l'enseignant en début d'année pour le cycle de natation : un maillot de bain (slip ou boxer : le caleçon de plage est interdit par la réglementation de la piscine, un bonnet de bain et des lunettes).

Tous les élèves doivent avoir une tenue de sport en bon état, complète et adaptée (prévoir des chaussures réservées à la pratique sportive). En cas d'oubli de tenue, une tenue de «dépannage» sera prêtée. Au 2ème oubli, l'élève sera retenu. Les élèves ont tous la possibilité de prendre une douche après la séance d'EPS.



Association Sportive



⇒ Le Lycée Marcel Callo propose aux élèves volontaires, trois créneaux d'association sportive:

- le mardi soir de 17h30 à 19h00, le jeudi soir de 17h30 à 19h00,
 - le mercredi après-midi de 14h à 16h et de 13h à 16h pour le VTT.
- 

⇒ Si votre enfant souhaite participer à l'association sportive, il devra se préinscrire en début d'année (document à signer par les pa-

rents avant le 1er décembre) et il s'inscrira à chaque fois qu'il le désire sur l'un des 3 créneaux proposés auprès de l'enseignant d'EPS présent (la participation est volontaire et gratuite).



Convention partenariat Dubreuil Automobile

Mardi 13 avril, Vincent Maisonneuve, a signé une convention de partenariat avec le groupe DUBREUIL, représenté par Alixe FUMERON et Nicolas CHESNIN de Clara Automobiles.

Le but est de développer notre collaboration autour des métiers de l'automobile et d'amener nos élèves, étudiants et apprentis vers l'emploi grâce à des formations adaptées aux réalités du terrain.

Le groupe Dubreuil c'est l'automobile, l'aérien, le matériel BTP, le machinisme agricole, les poids lourds et l'hôtellerie.

De belles perspectives pour nos élèves.



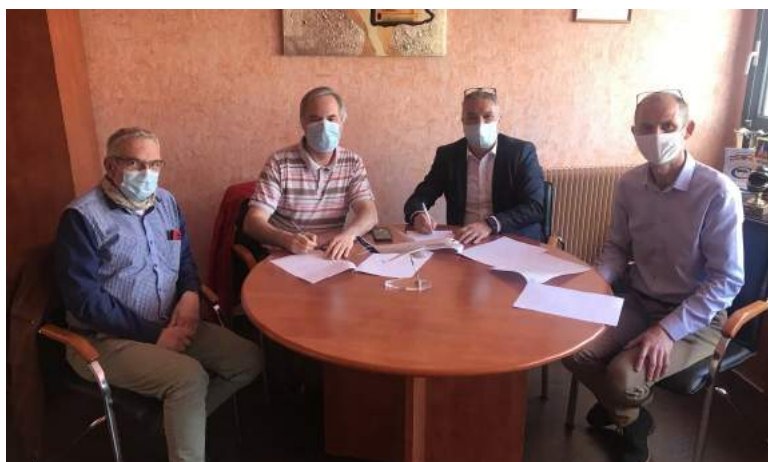
Convention BIA avec l'Aéroclub Redonnais

Mercredi 14 avril, le lycée Marcel Callo a renouvelé sa convention de formation au Brevet d'Initiation Aéronautique avec l'aéroclub de Redon. Nous assurerons l'enseignement des sciences et techniques aéronautiques pour préparer les élèves volontaires au brevet d'initiation aéronautique (BIA) sous l'autorité d'un responsable de la formation titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique, Monsieur Thierry PERRET, président de l'aéroclub redonnais, et sous la responsabilité de Bertrand RICAUD pour le Lycée Marcel Callo.

La formation sera également accessible à l'en-

semble des élèves volontaires des autres établissements scolaires de Redon dans la limite des places disponibles dans la salle de classe.

Le BIA permettra aux élèves qui le souhaitent de débiter une formation de pilote d'avion ou d'ULM, avec l'arrivée cette année sur l'aéroclub d'un ULM. Les élèves bénéficieront d'avantages financiers et pourront peut être pour certains envisager la réalisation d'un rêve : devenir pilote.



Départs

C'est avec beaucoup d'émotion que nous disons au-revoir à Grégoire DEHEU-NYNCK, enseignant en section automobile, à Alain SEVESTRE, enseignant de français et à Aline ROUXEL, personnel de cuisine. Merci à nos enseignants pour l'accompagnement bienveillant dont ils ont fait preuve tout au long de leur carrière et à Aline pour son service attentionné et toujours avec le sourire ! Nous leur souhaitons une belle retraite ! Cette fin d'année marque également le départ vers d'autres établissements de : M PETITEAU; Mme TALARMIN, Mme GOARANT, Mme CAPELAIN, Mme TREDAN, Liza HOFFMAN, SVE Allemande et Edith HENRY AVS depuis 3 ans dans notre lycée. Bonne route à eux tous !





Bol de riz

Mardi 11 mai à 12h30, nous avons procédé à la remise du chèque, résultat des fonds récoltés lors du déjeuner «Bol de riz ». 428 élèves et 10 adultes ont participé à cet effort au bénéfice d'ASSIFIC. Certains ont également déposé une participation financière et nous les en remercions. Nous remercions également la communauté des Frères pour le don important qu'ils offrent à ASSIFIC.



C'est ainsi un chèque d'un montant de 1 444 € que nous avons pu remettre à l'ONG mennaisienne.

Plus concrètement et à titre d'exemple, ce don peut permettre de financer une année de cantine pour 240 élèves en Haïti ou 8 664 repas à l'école Jean-Marie de la Mennais dans le Nord du Togo.

En raison des événements sanitaires, et notamment de l'impossibilité de pouvoir organiser des événements permettant de récolter des fonds en 2020, ASSIFIC subit un déficit de 40 000 euros. C'est donc avec d'autant plus de cœur qu'Alain et tous ceux qui s'investissent quotidiennement au service des autres vous disent un grand merci pour votre participation.

Vous pouvez directement participer en cliquant sur le lien suivant : <http://dons.assific.com/>

Chaque don même minime permet d'entreprendre de grandes choses.

Chef d'Œuvre des MV2

Le projet a duré deux ans. Les élèves se sont partagés plusieurs parties du projet : recherche d'une course possible, règlement à respecter, circuit, décoration, châssis, direction, freinage, structure, siège et harnais pour la sécurité, etc... Cela a développé des compétences en soudure, fabrication, usinage, etc.

L'épreuve orale comptant pour leur examen a été préparée avec l'enseignante de français, Laurence CHEVILLARD. Ils ont appris à présenter sans notes la démarche du projet et non pas seulement l'objet. C'est pour cela que la tenue d'un carnet de bord tout au long du projet est essentielle. Il est à retenir la qualité des soutenances des élèves.

Au regard de la situation sanitaire, la course prévue à l'extérieure n'ayant pas eu lieu, l'équipe pédagogique a organisé le lundi 7 juin une course au sein du Lycée. Cela a permis de présenter à tous les élèves présents ce premier chef d'œuvre abouti, tout ceci dans une ambiance de convivialité. Bravo à Elouan vainqueur de la course !



Journées sportives

Le 31 mai 2021, c'est sur le site de l'Île aux Pies que la classe de MV2 a pu passer la journée sportive de fin d'année. Un groupe classe sympathique, du soleil ! Tout ce qui fallait pour bien clôturer cette année.

Le 17 et 18 juin 2021, c'est au tour des élèves de 1eres Bac Pro...

Malgré des débuts de journées un peu pluvieux, nous avons été épargnés par les caprices de la météo.

Les élèves de première professionnelle ont partagé de beaux moments de convivialité avec cette nouvelle édition des journées sportives 2021.



Concours Meilleurs Apprentis de France

F. BOCHET

**2020 :**

En raison de la crise sanitaire, les médaillés nationaux du concours Meilleurs apprentis de France 2020 (MAF), ont été mis à l'honneur seulement le lundi 21 juin 2021 au théâtre du Chatelet à PARIS.

A. BRULÉ



Trois de nos élèves actuels s'y sont rendus : Emilien BRIAND, Arthur BRULÉ et Florian BOCHET. Un moment solennel mettant en avant l'excellence du savoir faire de ces jeunes, bravo à eux !

Bravo également à Romain CHARRUEL qui n'était pas présent à la cérémonie.



2021:

Les étapes du Concours MAF 2021 ont récompensé plusieurs élèves du lycée Marcel Callo :

MAF 2021	Classe	DEPARTE-MENTAL	REGIO-NAL	NATIO-NAL
GRISOT Clémentin	TPU	OR	OR	
BOUSSAUD Clément	TPU	OR	OR	
LERAY Loan	TPU	OR	OR	
GUILLOT Nathan	TPM	ARGENT		
LOYER Ronan	TPM	BRONZE		
THEBAULT Etienne	TPM	OR	OR	
FERET Adeline	TPM	OR	ARGENT	
BELLIOT Enzo	1PE	OR	OR	
DAVID KALIG	1PE	OR	OR	
PERION KILLIAN	1PE	BRONZE		
RUSSON NICOLAS	1PE	ARGENT	OR	
LOMPRE MATHIEU	1PE	OR	OR	

Félicitations à eux ! Et merci aux professeurs qui les ont accompagnés et préparés pour les épreuves.

Concours Général des Métiers 2021



Jeudi 8 juillet, c'est accompagné de son papa et de sa professeur, Mme BOUVRY que Thomas FILLION s'est rendu à la Sorbonne à Paris pour recevoir le deuxième prix au Concours Général des Métiers dans la spécialité Technicien d'Usinage.

Cette cérémonie s'est tenue en présence de Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Thomas est en terminale Bac Pro Technicien d'usinage et a obtenu son BAC avec mention Très Bien.

Toute nos félicitations à Thomas pour cette belle réussite et merci de faire honneur au Lycée Marcel Callo en allant chercher l'excellence !

Session 2021 des diplômes à Marcel-Callo

97,6% de réussite aux examens 2021

Pour la deuxième année consécutive, les modalités de validation des examens ont été fortement modifiées au regard du contexte sanitaire, mais les résultats de cette année scolaire montrent une nouvelle performance pour notre lycée.

Cette belle réussite est le fruit d'un investissement collectif et nous permet d'être reconnu par les familles, les partenaires et par les institutions. Félicitations à tous les lauréats lycéens, étudiants, apprentis... mais également à tous les enseignants. Bravo à chacun d'entre vous !

<u>Examens 2021</u>	Résultats Lycée Marcel Callo		
	Présents	Admis	Réussite
BTS ELEC	14	10	71%
BTS MS	15	13	87%
BTS CPRP	13	13	100%
BTS AUTO	10	8	80%
Total Ens Sup	52	44	85%
BAC Général	57	57	100%
BAC STI2D	82	82	100%
Total LGT	139	139	100%
BPRO MVP	27	27	100%
BPRO MELEC	24	24	100%
BPRO MEI	25	25	100%
BPRO TU	24	24	100%
BPRO AERO	20	20	100%
CAP MV-VP	18	18	100%
Total LPro	138	138	100%

Total Lycée	329	321	97,6%
Diplôme MCPM	9	8	89%
DNB	7	6	86%
BIA	14	11	79%

Les diplômés 2021

Mention Complémentaire Préparation Moteurs

COQ Emmanuel : B
DAVID Tristan : B
JUDIC Amaury : AB
LAREPE Vincent : TB
LE VOUREC Yannig : AB
MIERE Steven : AB
GIRARDOT Arthur Morin : B
TOUVRON Baptiste : AB

Bac Pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

ALLAIN Baptiste AB
BERTRAND Yannis B
BLAZART Iwen TB
BOCHET Florian B
BRARD Mathis B
CHARRUEL Romain B
CHELET Paul B
ECORCHARD Briac B
JAHENY Morgan B
JARNIGON Adrien AB
KERRAULT Allan B
MAHE Adrien AB
MAHE Nathan B
MARTIN Axel B
MARTIN Téo TB
MOESSARD Noah TB
MUSARD Kelian B
NUE Adrien TB
PAULAY Thomas TB
POTIER Simon TB
RAFFIN Enzo B
TEXIER Antoine B
THEBEAUD Kilyann B
VINES Loris B

Bac Pro Maintenance des équipes industrielles

AMAUCE Kilian AB
BASSIN Paul AB
BERNARD Alexis AB
BREAU Killian AB
CORBEL Lorenzo AB
COURTOIS Elouan AB
DREAN Mathéo AB
EICHWALD Matthieu B
ETIENNE Morgan B
FERET Adeline TB
GOURHAND Matys AB
GUILLOT Mathis B
GUILLOT Nathan B
HERAULT Enzo B
LECHAT Romain
LEROUX Gus AB
LOYER Ronan TB
MORICE Dorian AB
MORICE Maël AB

POIRIER Alexandre TB
SORIN Antoine B
THEBAUD Bastian B
THEBAULT Etienne TB
TOURILLON Mathéo AB
VIEL Nathan AB

Bac Pro Aéronautique option Structure

CHABANOL Maxence AB
CORNET Théo B
DAVID Alexis TB
FAUVEAU Iwen B
GALNON Baptiste B
GAUVIN Clément B
GENAUDEAU Tristan B
GERBOUIN Gaëtan
HAY Logan
LE GLOUANNEC Ambroisine B
LENE Alexis B
MEAUE Jérémy B
MORICE Robin B
PASQUIER Mathéo AB
PERRAIS Ethan B
PLEDEL Julien B
SAGOT Ehouarn TB
SIMON Mattéo AB
TRIBALLIER Yaël AB
YVONNET Fabien AB

Bac Pro Maintenance des véhicules

ALLARD Yaouen B
AUBIN Alexandre B
BACLE Maxine AB
BALOCHE Edgar B
BARNIQUEL Pierre-Etienne TB
BLANCHET-QUERIN Louis B
BOUCHER-DOIGNEAU Arnel B
BROUARD Louis B
CITEAU Louis-Mathis TB
COSSERON Nolhan
DAVID Théo TB
GUILBERT Evan B
HALBERT Mattéo AB
LE BRIS Anselme AB
LE LARD Nathan AB
MABIT Enzo B
MAHE Kilian AB
MAQUET Paul TB
MATHURIN Gwendal B
MEAUDRE Enzo B
MEIGNEN Emeric TB
MEUDAL Melwenn TB
MOREAU Scotty B
OLLIVIER Elouan TB
SEROT Ewen B
TUAL Emilien B
UNTILA Stefan TB

Bac Pro Technicien d'usinage

BARAIS Charles B
 BELLIOU Aymeric B
 BIGOT Corentin AB
 BOUCLY Thomas AB
 BOUSSIN Manon B
 BRIAND Emilien B
 CARPENTIER Louigi AB
 COUDRAIS Thomas B
 COUPE Yann
 FILLION Thomas TB
 GUILLOUZOIC Glenn B
 HUCK Simon AB
 HUGUET Alexis AB
 LE GAC Alvin TB
 LE MERCIER Karl B
 LEFRANC William
 LEGENTILHOMME Thomas B
 MAHAUD Evan B
 MAHE Mathéo AB
 MENARD Evan B
 OUAIRY Noah AB
 POSSEME Thibalt AB
 PRIEZ Théo
 PRODHOMME Mathys

BAC Technologique

ALLAIRE Gabriel AB
 BAHOLET Léo AB
 BARON Théo B
 BERTHO Estéban B
 BOISROBERT Benjamin B
 BOLLORE Mathis AB
 BONNIER Martin AB
 BORY Augustin B
 BOUCHET Antoine AB
 BOURREE Antonin
 BRETESCHE Mathis B
 CALOHARD Antoine AB
 CATALAN Corentin
 CHATAIGNER Lilian AB
 COFFRE Cody
 COLLOREC Matéo
 DAGNAUD Julien AB
 DASPET Matthieu
 DAUPHAS Noah B
 DELISSEN Dorian AB
 DENIAUD Caroline AB
 DENIS Maxime B
 DESWARTE Jules AB
 FERRON Baptiste B
 GANIER Kevin
 GAUTIER Titouan B
 GICQUELAY Léa
 GUILLORE Gabriel AB
 HALLIEN Maxence AB
 HAUBOIS Florian AB
 HERVE Jérémy AB
 HERVY Victor
 HOUGARD Giovanni
 HOUSSIN Simon
 ICART Timothé AB
 JOALLAND Hugo AB
 JOSSO Lucas
 KROL Alexis AB
 LAIZET Arno AB

LAMRAOUI Aksel
 LE BORGNE Evan AB
 LE COULS Jean-Louis B
 LE TANTER Andréas AB
 LEBLANC David AB
 LELIEVRE Mattéo AB
 LOYER Nathan
 LUCAS Pôl
 MAHE Théo AB
 MARNIER Mathis B
 MASSICOT Victor
 MASSON Damien B
 MEHAT Louison AB
 MEURIEL Jules AB
 MICHEL Loris B
 MOYON Cédric AB
 NAEL Romuald B
 NERBONNE Hugo AB
 OTMANE Lucas
 PANHELLEUX Killian AB
 PERRAUD Alexandre AB
 PERRAULT Baptiste AB
 POULAUD Gaëllig AB
 PRAMPART Marceau AB
 PROST Alexandre AB
 RICORDEL Ewen AB
 RIEGGER François AB
 RIGOIS Quentin AB
 RIO Maxence
 ROCHER Corentin
 ROCHER Elouan B
 ROPARS Maël B
 ROUXEL Kaelig AB
 SALMON Kylian AB
 SAMSON Axel
 SURGET Hugo
 TESSON Antoine
 THOMAS Victor B
 TOURON Mathieu B
 TOUZE Mattéo
 TRIMAUD Elouan AB
 TROLARD Anaïs B
 VOISIN Erwann B

BAC Général

AMICE Ewen TB
 AUFRAY Maëlan AB
 BELLAMY Arthur TB
 BIOTEAU Noémie
 BOISSEL François B
 BOURREZ Yaëlle B
 BOURSE Romain AB
 BREGE Loris AB
 BRETESCHE Enzo B
 CERTAIN Anaëlle TB
 CHEVALIER Julien TB
 CHIQUET Aurélien B
 CLAVIER Alexis TB
 COLLIAUX Lucas B
 COQUARD Nathan AB
 COUELLIER Antoine TB
 COUVRAND Lucas TB
 CRAND Brandon AB
 DELAHAYE Léa TB
 DELHOMMEAU Noë AB
 DELHOMMEAU Ulysse AB

DEVAUX Louis TB
 DOUSSET Antoine AB
 DUBEAU Nicolas TB
 FERRANDES Nicolas AB
 FLAGEUL Pol-Ewen AB
 GARCON Bastian B
 GAUDIN Nathan B
 GEAR Alexandre B
 GERGAUD Julien B
 GESLIN Alexis B
 GUIMENE Alexis B
 GUINEE Matthias B
 HOCQUET Killian AB
 HUREL Adrien B
 JACQ LECOURT Léo AB
 JEHANNO Jordan B
 KARTUN Jean-Jacques
 LANGLAIS Jérémy
 LEBEAU Hugo AB
 LE BRAS Annaël TB
 LE FOLL Théo B
 LEJEUNE Théo AB
 LEMAIRE Martin TB
 LEPAROUX Maxime AB
 MARTIN Logan AB
 MICHON--NATIEZ Pierre B
 MONTREUIL Mattéo TB
 PERRAUD Jérémy B
 PLASSAIS Baptiste TB Félicitations
 PLAUD Nolan AB
 QUENOT Quentin AB
 RENAULT Mathéo B
 STRACKE Romaric TB
 THETIOT Gwendal B
 THOMAS Loïc B
 THOMAS Sacha TB

CAP Maintenance Véhicules

AMELINE Stanley
 BELLIOU Ronan
 BREHIER Mattéo
 BROUSSARD Loris
 COQUART Ludovic
 DEHEN Kyllian
 GEFFROY Romain
 GUIDOUX Jordan
 HAMON Elouan
 HIVERT Hippolyte
 LE LAY Yvana
 MADELAINE Eléna
 MENARD Antonin
 MOISON Lucas
 MOUSSET Mathéo
 PELE Thomas
 PERON Enzo
 RIOU Julien

BTS Electrotechnique

BAPTISTE Guillaume
 BOCQUENE Bastien
 FLEURY Jules
 FOUCHET Antoine
 GARREAU Ronan
 JUVIGNY Damien
 ORAIN Ewen
 QUINIO Guilhem

ROUILLERE Théo
 TANGUY Gabriel

BTS Maintenance des Systèmes

BESNIER Christopher
 DUBOIS Pierre-Emmanuel
 EVAIN Maxime
 FRIOT Baptiste
 GESLIN Hugo
 GUERIN Théo
 HUREL Maxime
 LUBERT Elouan
 MOREL Clément
 NOUVEAU Kilian
 PALIDE Théo
 RIVAUD Tom
 ROULIN Armand

BTS CPRP

BODIER Kilian
 BOURSE Florian
 DELALANDE Antoine
 FAVRELLE Steve
 LANGLAIS Noah
 LANTRIN Méven
 LELIEVRE Alexandre
 LESUEUR Malo
 MACE Hugo
 MAGDELEINE Thibaud
 MIGAUD Baptiste
 PERRIN Killian
 VOLAND Tom

BTS Maintenance Véhicules

BREGER Louis
 LAURENT Théo
 PAVLIUC Dumitru
 PERRIGAUD Thomas
 POULARD Hugo
 SAUPIN Emmanuel
 SOURGET Guillaume
 TAFFOREAU Lucas





CPGE ATS : programme de français-philosophie

Chers étudiants,

Pour l'année scolaire 2021-2022, le programme de français et de philosophie des classes préparatoires scientifiques est consacré au thème de « **l'enfance** ». Ce thème sera étudié à partir des deux œuvres suivantes, que vous devez vous procurer impérativement dans les éditions indiquées et lire bien évidemment. Il s'agit de :

Jean-Jacques Rousseau, « Emile ou De l'éducation » (Livres I-II)

Edition de Pierre Crétois - **Editions Garnier-Flammarion (n°1632)**

Wole Soyinka, « Aké, les années d'enfance »

Traduction d'Etienne Galle - **Editions Garnier-Flammarion (n°1634)**



Bonne lecture et bel été !

Le professeur de philosophie, Pascal Duchêne

Calculatrice en enseignement supérieur :

Pour les étudiants de BTS, merci de vous munir d'une calculatrice TI ou Casio permettant de calculer des lois de probabilités.

La graph 25 n'est donc plus acceptable en BTS.



Horaires en enseignement supérieur



Les horaires des étudiants et des apprentis diffèrent des lycéens le mercredi après-midi. En effet, les étudiants peuvent être amenés à finir à 17h15 le mercredi.

Aucune autorisation de sortie anticipée ne sera autorisée en enseignement supérieur.

Les étudiants et apprentis doivent donc prendre leurs dispositions pour pouvoir rentrer chez eux, même lorsqu'ils terminent à 17h15. Merci.

Le lundi 23 août à 8 h :

🔓 **Rentrée** des apprentis de :

BTS2 CPRP (Conception des Processus de Réalisation de Produits),

BTS2 MS (Maintenance des Systèmes)

BTS 2MV (Maintenance des Véhicules Automobiles)



Le samedi 28 août :

Réunions de rentrée des parents et élèves des classes de seconde Professionnelle et de seconde Générale et Technologique avec attribution des chambres pour les internes

🔓 à 9 h 00 : réunion d'accueil des 2des Générales et Technologiques (2GT) A et B

🔓 à 10 h 30 : réunion d'accueil des 2des Générales et Technologiques (2GT) C et D

🔓 à 14 h 00 : réunion d'accueil des 2PV (Automobile) et 2PM (Maintenance) et CAP première année (Automobile)

🔓 à 15 h 30 : réunion d'accueil des 2PE (MELEC), 2PU (Technicien d'Usinage), 2PS (Aéronautique) et 2PTM (Traitements des Matériaux)

Le jeudi 2 septembre à 8 h :

🔓 **Rentrée** des élèves de seconde Générale et Technologique, de seconde professionnelle, de CAP première année, des étudiants de BTS 1ère et 2ème année en Maintenance et en Electrotechnique, de CPGE ATS et des apprentis de BTS2E Electrotechnique.

Le vendredi 3 septembre à 8 h :

🔓 **Rentrée** de tous les élèves de première et terminale du lycée Général, Technologique et Professionnel et de la Formation Complémentaire Préparation Moteurs.

Le lundi 6 septembre à 8 h :

🔓 **Rentrée** des apprentis de BTS 1ère année (CPRP - ELT - MS - MV)

Pour les internes

🕒 **Rentrée** des internes de seconde le mercredi 1er septembre à partir de 20h

🕒 **Rentrée** des internes de 1ère et terminale le jeudi 2 septembre à partir de 20h

En attendant le plaisir de vous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons de belles vacances d'été !

